Coreb
Communauté régionale de la Broye

Assemblée générale du 28 nov. 2024

jeudi, 28 novembre 2024 • 20:00 - 21:00 | Grande salle, Cheyres | 0.11 AG COREB

1 Ouverture de l'Assemblée

Mme Anne Marion Freiss, Présidente et Préfète de la Broye-Vully, ouvre la séance à 20h00. Une cordiale bienvenue est souhaitée aux Délégués et aux Membres Privés. L'Assemblée générale a été convoquée en date du 8 novembre 2024 par courriel électronique, en conformité avec l'article 9 des statuts. Aucune remarque n'étant formulée, la Présidente déclare l'assemblée ouverte et apte à délibérer valablement.

Mme Marion Freiss remercie chaleureusement les autorités communales de Cheyres et M. le Syndic, Fabien Monney, pour l'accueil à l'occasion de cette Assemblée générale d'automne. Elle indique qu'idéalement située au bord du Lac de Neuchâtel, cette commune jouit d'une renommée qui dépasse ses frontières, offrant un cadre naturel exceptionnel. Cheyres séduit par son charme, ses activités variées (plaisirs lacustres, randonnées dans la Grande Cariçaie, etc.) et son dynamisme culturel. Son microclimat propice favorise la viticulture, rendant la région attrayante pour les habitants et les visiteurs, notamment par ses balades gourmandes et ses moments de détente au bord du lac.

2 Appel des délégués

L'appel des délégués a été fait à l'entrée de la salle. 29 communes sur 49 sont représentées. La majorité absolue est à 77/153. M. Béguin, Syndic de la Commune de Ménières et Mme Gentil, Municipale à Grandcour, sont nommés scrutateurs.

3 Procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 mai 2024

Toutes les communes ont pu prendre connaissance du procès-verbal de l'Assemblée du 16 mai 2024 qui a été adressé avec la convocation. De ce fait, il ne sera pas lu.

N'ayant suscité aucune remarque, le procès-verbal est approuvé, avec une abstention, accompagné de remerciements à son auteur, M. Michel Marguet.

4 Élection de la Présidence de l'association

M. Kilchoer, Vice-Président de la COREB, informe l'assemblée que Mme Marion Freiss a succédé à M. Olivier Piccard, ancien Préfet de la Broye-Vully, désormais à la retraite et occupe depuis plusieurs mois le poste de Préfète à la Préfecture de la Broye-Vully.

M. Kilchoer rappelle qu'un-e président-e doit être élu-e lors de cette séance pour un mandat de cinq ans, conformément à l'article 5 des statuts de l'association. Cet article stipule que l'Assemblée générale est compétente pour élire le Président et le Vice-Président pour une durée de cinq ans, ces fonctions étant rééligibles.

Il invite les participants présents à se manifester s'ils souhaitent poser leur candidature pour ce poste. Aucun-e candidat-e ne s'étant déclaré-e, M. Kilchoer propose que l'élection de Mme Marion Freiss soit approuvée par acclamation.

L'Assemblée générale approuve la nomination de Mme Marion Freiss au poste de Présidente de la COREB à compter du 1er octobre 2024, par acclamation.

5 Message de la Présidente

Mme Marion Freiss ouvre son discours en mettant en avant un succès majeur de cette année : l'accord signé le 3 septembre à Berne, fruit du travail intensif de MM. Piccard et Kilchoer, soutenu par la coopération des communes broyardes vaudoises et fribourgeoises. Cet accord vise à modérer les mouvements du F35, tout en promouvant la formation, l'innovation et l'emploi. Les efforts collectifs doivent désormais transformer cet accord en bénéfices concrets pour la région.

La COREB se positionne comme une communauté au service de ses membres, soutenant des projets innovants et économiques créateurs de valeur et d'emplois. Une collaboration étroite entre communes et partenaires est cruciale pour un développement harmonieux et durable, avec une importance particulière accordée au dialogue et au partage d'idées.

L'engagement de l'équipe de la COREB et de ses secrétaires régionaux est salué pour leur travail quotidien. La COREB continue de fédérer la région tout en incitant ses membres à participer activement à ses projets.

L'ambition est de bâtir une région durable pour les générations futures, en faisant de la COREB, un moteur de changement.

6 Messages des Secrétaires régionaux

M. Conus met en lumière les efforts de la COREB pour renforcer l'attractivité et le développement économique de la Broye, région qui a de nombreux atouts encore méconnus au-delà de ses frontières. Notre région offre un potentiel économique important, des infrastructures de qualité et une excellente qualité de vie. Les actions de la COREB visent à fidéliser les entreprises actuelles, favoriser leur croissance et attirer de nouvelles sociétés.

DAS - Développement économique
Pour y parvenir, la communication joue un rôle central. Une vidéo promotionnelle a été présentée à l'assemblée et sera diffusée l'année prochaine. Un nouveau site internet est désormais en ligne. La présence active sur LinkedIn a permis de doubler la communauté COREB, qui dépasse désormais 1'100 membres. Ces efforts sont renforcés par une participation régulière à des colloques et événements économiques, favorisant les liens avec les acteurs locaux et cantonaux.

La COREB participe également à des initiatives stratégiques comme le Groupe de travail Inndustry et a vu sa représentativité renforcée par l'élection de Mme Losey Mosimann au Comité d'Innovaud.

Sur le plan économique, une étude réalisée en 2023 en collaboration avec la Commune de St-Aubin montre que le site AgriCo pourrait générer à terme 1'700 emplois directs et 1'300 emplois indirects, représentant 10 % des emplois de la Broye. Ce projet constitue une opportunité majeure pour la région. Les résultats sont disponibles sur le site de la COREB.

La COREB travaille à améliorer les conditions-cadres pour le développement économique de la Broye. Une étude avec la HEIG-VD sur la main-d'œuvre disponible vise à attirer des entreprises grâce à une population jeune et une croissance démographique dynamique. En 2025, le lancement du programme "Ambassadeur" renforcera la notoriété et l'image de notre région en mobilisant partenaires et acteurs locaux autour d'une vision commune. Ce programme, développé avec une entreprise locale de communication, inclura des actions ciblées, une présence stratégique et des événements spécifiques. Il reflète l'engagement de la COREB à soutenir les circuits courts et les acteurs économiques régionaux.

Mme Losey Mosimann met l'accent sur les initiatives internes, destinées à renforcer les liens entre les Membres Privés, les 49 communes et les partenaires institutionnels. Avec près de 300 Membres Privés, la communauté continue de croître, illustrant l'implication des entreprises régionales.

Des présentations dans 15 communes ont permis de clarifier les missions et actions de la COREB tout en écoutant les besoins locaux. Un sondage récent auprès des Membres Privés guidera les futurs événements et prestations.

En 2025, la COREB reste disponible pour toute commune souhaitant une présentation générale ou aborder des thématiques spécifiques. Deux visites d'entreprises seront reconduites pour valoriser le savoir-faire local, après le succès des visites de Model SA et Volery Frères SA en 2023. Les entreprises sélectionnées pour 2025 seront bientôt annoncées.

Les Conférences thématiques, riches en échanges et perspectives, continueront également. En 2024, elles ont abordé "L'art de parler en public" et "La hausse démographique dans la Broye". Pour 2025, des thèmes comme la transmission d'entreprise, l'intelligence artificielle ou l'économie circulaire sont envisagés mais les suggestions restent ouvertes.

L'événement "Pitch'n Strike", alliant réseautage et convivialité, a rencontré un grand succès et reviendra l'année prochaine. En 2025, le Comptoir Broyard sera une autre opportunité pour la COREB de soutenir les entreprises et communes dans leur développement.

Ces initiatives visent à multiplier les rencontres et collaborations tout en innovant dans les formats pour répondre aux attentes des acteurs régionaux.

En 2025, la COREB mettra l'accent sur le développement de l'écosystème agroalimentaire, en s'appuyant sur le Mapping Agrofood Broye. Ce secteur prometteur bénéficie du soutien du Canton de Vaud, qui finance partiellement un gestionnaire de projet. Le site de St-Aubin, centré sur l'agroalimentaire et la biomasse, ainsi que celui de Moudon, avec les projets Agrilogie et Agripole, illustrent cet essor.

Un des projets phares de 2025 sera la création de deux "Assiettes broyardes" pour le Comptoir Broyard, une végétarienne et une traditionnelle, préparées exclusivement à partir de produits locaux.

DAS - Mobilité

M. Conus souligne que la mobilité est essentielle pour gérer la croissance démographique et soutenir le développement économique de la Broye. Les priorités incluent l'amélioration des transports publics, le développement du réseau cycliste pendulaire et la promotion du report modal.

En 2023-2024, la coordination avec les communes et services cantonaux a permis d'élaborer les horaires 2025, qui entreront en vigueur mi-décembre de cette année. Ces efforts s'accompagnent d'une communication renforcée via des annonces, le site internet et les réseaux sociaux.

Un lobbying actif auprès des CFF est en cours pour moderniser les lignes ferroviaires de la Broye. Afin de définir des priorités communes et de garantir des financements fédéraux pour un développement futur du réseau, un atelier avec la Commission Mobilité ainsi que des rencontres avec des parlementaires sont planifiés.

Le projet "Un mois sans ma voiture" en 2024 a encouragé l'usage des transports publics, vélos et solutions partagées et inspirera les actions futures. En 2025, des initiatives viseront à promouvoir les abonnements généraux CFF ainsi qu'à renforcer la communication sur les alternatives à la voiture.

La plateforme CartoBroye, qui recense les options de mobilité dans la région (transports publics, mobilité douce, infrastructures, etc.) est accessible en ligne. Une campagne de communication sera lancée début 2025 après les derniers ajustements.

Le réseau de vélos en libre-service Pick-e-Bike, malgré une réduction du parc en 2024 (de 58 à 42 vélos), voit son utilisation augmenter, confirmant un besoin réel. Une stratégie régionale est en cours pour pérenniser ce service, avec l'implication des communes.

Un projet "Bike Tour Broye" est prévu pour 2025, proposant des sensibilisations dans les communes et entreprises via des essais de vélos électriques, ateliers de réparation et activités connexes. Un déploiement à plus grande échelle est envisagé pour 2026.

La collaboration avec la DGMR se poursuit afin de promouvoir les plans de mobilité en entreprise. Cette initiative inclut des diagnostics, des webinaires, une newsletter et bénéficiera d'un soutien financier en 2025 pour accompagner les entreprises dans l'optimisation des déplacements professionnels et pendulaires.

DAS - Aménagement du territoire

Le dossier du PDR Broye FR, validé par Ascobroye début 2024, a été transmis à la Direction du développement territorial en février. Lors de la séance de restitution du 25 novembre, la région a été félicitée pour la qualité du travail. La région dispose de 12 mois pour adapter le dossier, en se concentrant sur le territoire d'urbanisation, certaines zones d'activités et la mobilité de loisirs.

Pour le PDR Broye-Vully VD, une analyse approfondie des zones d'activités a renforcé la SRGZA (Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités). La consultation publique, prévue en 2024, a été reportée à début 2025 afin d'intégrer toutes les remarques. En attendant l'approbation, deux organes de gestion des zones stratégiques sont déjà en place, bien que des défis de cohérence subsistent.

DAS - Projets transversaux
La 4ème "Journée Découverte des métiers" a rencontré un grand succès, avec 33 entreprises présentant 45 métiers, aux jeunes et à leurs parents. La prochaine édition se tiendra le 20 septembre 2025 à Payerne. En partenariat avec FormaBroye, des initiatives visent à rapprocher les jeunes des entreprises formatrices, tout en valorisant la formation duale et les métiers locaux.

Un Fonds écologique a été créé en 2024, alimenté par la vente de terrains industriels à Payerne sur l'aérôpole. Ce fonds soutient la biodiversité autour de l'aérodrome, avec un groupe de travail se réunissant deux fois par an afin d'analyser les demandes de subvention. Une extension à un périmètre plus vaste est envisagée.

La COREB, fidèle à sa mission de développement harmonieux et durable, place la durabilité au centre de ses priorités économiques, sociales et environnementales. En novembre, une rencontre a présenté aux communes les plans énergie et climat des Cantons de Vaud et Fribourg, tandis qu'un sondage auprès des entreprises Membres Privés de la COREB et aux entreprises participantes à l'Apéritif Economique Broyard a été lancé pour recueillir leurs intentions en matière de durabilité. Les résultats seront analysés en 2025.

M. Conus souligne que l'accompagnement de l'arrivée du F35A reste une priorité majeure, ayant nécessité d'intenses efforts de lobbying et de collaboration régionale. Grâce à une unité exemplaire entre les communes, l'ASIC et la COREB, appuyée par les instances cantonales et fédérales, un accord a été conclu après des négociations prolongées.

Une rencontre stratégique à Berne avec Mme Viola Amherd, Présidente de la Confédération, ainsi que des cadres du DDPS a permis d'obtenir des engagements écrits sur le nombre de mouvements aériens et des perspectives économiques pour la Broye. Cette réussite témoigne de l'impact d'une action concertée pour la région.

Le positionnement de Payerne et de la Broye au niveau fédéral est renforcé par une phrase clé de l'accord soulignant l'importance stratégique de la région. Cet accord marque le début des efforts pour transformer ces engagements en opportunités économiques et en emplois. Deux Groupes de travail ont été créés :

- **GT Innovation et emplois** : Ce groupe vise à renforcer l'emploi dans la Broye, réunissant armasuisse, swiss aeropole, des institutions cantonales (PromFR, PromVD), des hautes écoles (EPFL, HEIG-VD, HEIA-FR) et la COREB. Les premières discussions, prometteuses, se poursuivent avec une communication publique à venir.
- **GT Centre de compétences des métiers aéronautiques** : Ce groupe travaille à créer un centre de formation certifiante européen à Payerne pour répondre aux besoins militaires et civils en personnel qualifié dans l'aéronautique. Les Forces aériennes suisse, swiss aeropole et les services cantonaux de formations professionnelles y participent.

Un Comité de pilotage, dirigé par la COREB en partenariat avec swiss aeropole et les cantons, supervise ces initiatives. Bien que cela soit que le début, cet accord avec le DDPS constitue une base solide pour des projets économiques d'envergure dans la Broye.

La présentation s'est terminée par des questions et les remerciements de Mme Marion Freiss à Mme Losey Mosimann et M. Conus pour leur engagement.

7 Budget 2025, présentation et approbation

M. Conus informe que concernant les charges du personnel, l'augmentation a suscité des réactions de certaines communes lors de l'envoi des documents. Voici les explications apportées :

Effectifs constants
Le nombre de collaborateurs de la COREB reste inchangé pour 2023, 2024 et 2025, avec 7 personnes en poste.

Révision des fonctions
- Une montée en compétences de l'équipe a été effectuée dans le cadre de la nouvelle organisation et de la nouvelle stratégie ;
- Un coordinateur de projet senior (80%, mobilité et aménagement du territoire) a remplacé un coordinateur de projet « en formation » (50%) ;
- L'ancienne stagiaire MPC, désormais en poste comme coordinatrice de projet « en formation » (50 %), a également été maintenue dans l'équipe.

Prise en compte de l'inflation
Une augmentation salariale annuelle de 2% est prévue pour couvrir l'inflation et d'éventuelles revalorisations.

Cotisations communales inchangées
Malgré ces ajustements, la cotisation communale reste stable à CHF 8.50/habitant, grâce notamment à de nouvelles subventions cantonales (VD) pour des missions spécifiques, telles que les plans de mobilité d'entreprise (compte 461.04) financés par la DGMR, le financement LADE pour un poste de gestionnaire de projet (compte 461.05). Ces soutiens contribuent à une réduction du déficit budgétaire prévu.

Perspective à moyen terme
L'objectif est de maintenir la cotisation communale inchangée à CHF 8.50/habitant, sauf décision de l'assemblée d'attribuer de nouvelles missions. À noter que cette cotisation avait été temporairement augmentée à CHF 11.00/habitant en 2021 et 2022 avant de redescendre.

Dépenses domaines d'activités stratégiques
Les chiffres restent globalement similaires à 2024, avec :
- Une légère hausse pour le développement économique (participation au Comptoir Broyard) ;
- Une augmentation dans la mobilité, notamment pour une étude sur le réseau cyclable régional ;
- Une baisse du côté de l'AT, les études PDR progressant avec des provisions déjà constituées.

Produits en hausse
- Les subventions cantonales augmentent, reflétant la volonté du Canton de Vaud de financer des projets régionaux ;
- Les cotisations des communes sont ajustées annuellement en fonction de la croissance démographique.

Le budget de l'année 2025 prévoit CHF 1'214'110.00 de charges contre CHF 1'136'767.00 de produits, soit une perte de CHF 77'343.00. Ce dernier est moins déficitaire que celui de l'année précédente, permettant à la COREB de continuer à développer ses activités régionales tout en maintenant des cotisations communales stables.

Le budget 2025 tel que présenté est approuvé, avec une abstention.

8 Membres Privés : adhésions & démissions

Mme Losey Mosimann présente une à une les 23 nouvelles demandes d'adhésion à la COREB :

- Agtan SA, Avenches
- Association Fingerprints, Vesin
- Auberge du Rendez-Vous, Aumont
- Brodard Gérard, Membre individuel
- Bureau d'Avocats Anagram, Anne-Sophie Brady, Domdidier

- Dave Elec, Ropraz
- DMS Conseils, Vallon
- EAT & PLAY SA, Sévaz
- Gilliand Immobilier, Payerne
- Helvet Facility, Ropraz
- Imprimerie Moudonnoise SA, Moudon
- La Rencontre Boulangerie-Pâtisserie Sàrl, Payerne
- L'Agence EN'JOY Sàrl, Payerne
- Losinger Marazzi SA, Crissier
- Moustique de la Broye - Vaglica, Henniez
- Nasca Formation SA - SeMo Coaching, Domdidier
- R Gravure Sàrl, Vucherens
- Restaurant Belle5, Bellerive VD
- RWB Vaud SA, Payerne
- Sutech Énergie Sàrl, Vallon
- Swiss Geo Energy SA, Payerne
- Université populaire de la Broye, Chavannes-les-Forts
- Vertige Concept Sàrl, Yverdon-les-Bains

Toutes sont approuvées à l'unanimité, permettant ainsi à ces membres d'intégrer la COREB en tant que Membres Privés.

6 membres ont fait part de leur démission :

- Belglobe Sàrl, Avenches
- EFFI & CÉANS, étude fiscale, Estavayer-le-Lac
- François Chuard SA, Fiduciaire et Immobilier, Avenches
- Eternit (Suisse) SA, Payerne
- Crédit Suisse, Fribourg
- M. Pierre Oulevey, Payerne

9 Propositions individuelles et divers

M. Fabien Monney, Syndic de Cheyres-Châbles, accueille chaleureusement les participants à Cheyres, exprimant les salutations des autorités communales et remerciant le choix de ce « petit coin de paradis » pour ces assises et présente sa commune : la Commune de Cheyres-Châbles, issue de la fusion de Cheyres et Châbles en 2017, s'étend sur 10 km² et compte 2'350 habitants, augmentant à 3'500 en été grâce aux résidents secondaires et touristes. Située dans un cadre naturel d'importance cantonale, elle offre une qualité de vie remarquable et une diversité paysagère unique. Forte d'une histoire riche et d'un tissu économique dynamique, la commune est soutenue par ses artisans, commerçants et associations, notamment celle des vignerons broyards. M. Monney invite à découvrir les atouts du lieu et adresse ses vœux pour la soirée.

Mme Marion Freiss présente le sujet de la requalification de la route cantonale RC 601. En 2012, un accord prévoyait une limitation de vitesse à 70 km/h entre l'École Hôtelière de Lausanne (EHL) et le carrefour des Croisettes après les travaux. Cependant, aucune convention officielle n'a été signée à l'époque. Les études récentes sur la vitesse liée au bruit, menées par la DGMR en 2023, ont démontré que l'abaissement à 60 km/h sur d'autres tronçons du Canton de Vaud (Aigle, Assens, Saint-Cergue) améliore sensiblement la situation acoustique et ces mesures ont été pérennisées. Sur le tronçon concerné, malgré un revêtement phono-absorbant, les niveaux de bruit dépassent les limites légales pour de nombreux riverains. Une limitation à 70 km/h risquerait de provoquer des recours juridiques, très probablement aboutis, imposant un abaissement à 60 km/h. La DGMR propose donc d'instaurer directement une limitation à 60 km/h, minimisant les impacts sur les temps de parcours : une différence de seulement 26 secondes pour les 3 km du tronçon en dehors des heures de pointe.

Mme Marion Freiss soutient cette mesure pour la cohérence avec d'autres régions et pour répondre aux enjeux légaux et environnementaux. Elle insiste sur l'importance d'informer les utilisateurs concernés.

M. Dégallier, Syndic de la Commune de Rossenges, souligne qu'un transporteur de bois de sa localité utilise régulièrement ce tronçon routier. Il observe que ce parcours de 3 km, désormais doté de deux ronds-points depuis quelques années, complique considérablement le passage des convois de bois longs. Bien que le canton vise à réduire le trafic sur cette route, il note que le revêtement actuel ne constitue pas une solution pleinement satisfaisante, car le nombre d'usagers empruntant ce tronçon a significativement augmenté. L'accès est aujourd'hui davantage restreint, non seulement en raison des limitations mais aussi à cause de l'afflux croissant de véhicules. Par ailleurs, il rappelle qu'il y a 20 ans, la vitesse autorisée sur ce tronçon était de 100 km/h et souligne l'importance de maintenir une gestion du flux de circulation, sans se limiter aux seules mesures restrictives.

La parole n'étant plus demandée, la partie statutaire est donc terminée. L'assemblée est levée à 21h00.

Lors de la deuxième partie de l'assemblée, M. Sébastien Bise a pris la parole pour présenter son entreprise, Vitagneau.ch, suivi de M. Matteo Murphy, qui a mis en lumière la Cave de Cheyres et l'Association des Vignerons Broyards de Cheyres.

Mme Losey Mosimann conclut l'assemblée en adressant ses remerciements à MM. Bise et Murphy pour leurs présentations, à l'ensemble des participants pour leur présence, ainsi qu'à la Commune de Cheyres-Châbles pour son accueil chaleureux. Elle invite ensuite l'assistance à se retrouver autour de l'apéritif offert par la COREB et souhaite à tous une excellente fin de soirée.

Pour l'Assemblée générale de la COREB, Aurélie Egger

Au nom de l'Assemblée générale de la COREB

Présidente : Anne Marion Freiss

Secrétaire régional : Lionel Conus